

LAC LÉMAN

## Rives publiques abat des barrières

Par Joël Burri

L'association qui défend le droit de circuler sur les rives des lacs a mené une action coup-de-poing pour dénoncer l'immobilisme des autorités face aux « constructions illégales. »



### 1/8 Rives publiques abat des barrières

Image: Joël Burri

«Le service cantonal compétent nous a confirmé que cette barrière avait été construite sans autorisation. Comme personne ne fait rien pour l'enlever, nous n'avons pas d'autre choix que de le faire nous-même», expliquait vendredi en début d'après-midi Victor Wartburg, président fondateur de l'association Rives publiques qui se bat pour le libre accès aux rives des lacs suisse. «Cette barrière vole une dizaine de lois, mais une association comme la nôtre n'a pas les moyens juridiques de se plaindre contre le Canton qui ne fait pas son travail.»

L'association a donc décidé de mener une action coup de point. Aidé d'une dizaine de militants et sous les yeux d'une quinzaine de journalistes, Victor von Wartburg a donc scié une barrière à Versoix (GE). «Ce tronçon doit pouvoir être traversé sans avoir besoin de se mouiller les pieds» explique-t-il. Pour son coup de force devant la presse, le militant a tout de même choisi de s'attaquer à une propriété dont il est à peu près sûr qu'elle sera vide. C'est donc un peu surpris qu'il voit arriver deux individus torsés nus de l'autre côté de la barrière. Les deux individus sont en fait des utilisateurs de la fameuse plage dont la barrière bloque l'accès. Ils ont marché dans l'eau ou nagé pour s'y rendre. Et se laissent facilement convaincre par les militants de Rives Publiques de leur prêter mains fortes depuis l'autre côté.

Alors que la barrière est sur le point de céder. On rappelle les caméras et photographes, afin que le moment symbolique de l'ouverture du chemin soit immortalisé. Le bout de barrière scié est cadencé dans un coin, sous les applaudissements d'usagers de la plage.

Quelques dizaines de minutes plus tard, à quelques centaines de mètres, c'est sur les rives du petit village vaudois de Tannay que l'action se poursuit. Victor von Wartburg emmène militants et journaliste le long d'un chemin coincé entre le lac et les haies protégeant de belles propriétés. Tout à coup un grillage empêche de poursuivre le long de la rive. Quelques coups de pince coupante plus tard, deux passages sont faits dans le treillis. «Maintenant que ces chemins sont ouverts je vais écrire un courrier recommandé à la Municipalité pour lui interdire de donner l'autorisation de reconstruire.», tonne l'inépuisable militant.

Interrogé sur la légalité de son action Victor von Wartburg réplique: «les propriétaires construisent sans autorisation. Nous considérons que notre intervention pour faire respecter le droit est moins dommageable.» (24 heures) 22.06.2012, 19h10